

# Programme Électorale

---

ÉLECTIONS COMMUNALES 2023

déi Lénk Péiteng / la Gauche Pétange  
SECTION LOCALE

## **Notre programme électoral pour les élections communales du 11 juin 2023**

**Nous présentons dans ce programme électoral et écosocialiste, différentes critiques sociétales de gauche et de pratique politique alternative dans l'intérêt de la protection de l'environnement, de la démocratie et de la politique sociale**

### **En matière de transports publics,**

nous voulons développer voir étendre l'offre de transports publics, y compris l'offre de bus urbains, de bus de nuit, de bus à la demande. Les transports publics doivent rester sous le contrôle des communes. Non aux externalisations des services publics vers des prestataires privés, ou remunicipalisation des services externalisés. C'est NON à toute atteinte au bon fonctionnement du TICE.

Développement systématique d'un réseau de pistes cyclables sécurisées et construction de voies rapides cyclables intercommunales. Parallèlement, des voies piétonnes sécurisées (y compris vis-à-vis des cyclistes) doivent être mises à disposition. Les plans d'aménagement général (PAG) et les plans d'aménagement particuliers (PAP) publics doivent prévoir les servitudes de passage correspondantes. Introduction systématique d'un centre sans voitures avec des parkings collecteurs là où c'est nécessaire pour ainsi ouvrir les rues comme espaces de vie.

### **L'énergie durable dans notre commune,**

doit s'orienter selon des critères démocratiques, sociaux et écologique. Le cadastre solaire existe, il manque de zèle de la commune pour accélérer l'installation de p.ex. panneaux solaire sur les toits des maisons et les toits des bâtiments communaux. Il faut dans ce contexte renforcer systématiquement le conseil des citoyennes et citoyens ainsi que des firmes en matière d'énergie et de protection de l'environnement. Notre commune pourrait et devrait se lancer dans la production d'énergie alternative sous contrôle public et encourager les initiatives individuelles et coopératives décentralisées de production d'énergie alternative. La commune devrait développer son propre programme en matière de production d'énergie alternative avec un large catalogue d'aides.

L'énergie est en même temps un droit fondamental! Lutter contre la précarité énergétique croissante en intervenant activement : Identifier et recenser les personnes qui ont des difficultés à payer leurs factures d'énergie et d'eau ; cibler les personnes qui pourraient bénéficier des mesures de solidarité existantes et des aides aux économies d'énergie pour l'isolation et l'achat de nouveaux appareils électroménagers ; proposer des aides proactives plutôt que de simplement répondre aux demandes.

### **Protection concrète de l'environnement dans notre commune par....**

l'application systématique du principe du pollueur-payeur en cas de dommages écologiques, la végétalisation des centres urbains et des places publiques avec des plantes indigènes à haute valeur écologique, conseils aux ménages pour l'aménagement de leurs espaces verts, mise à disposition de graines et de plantes, la renaturation des cours d'eau et le contrôle continu de la qualité de l'eau, l'échelonnement des taxes sur l'eau en fonction de la consommation, une quantité de base doit être gratuite et la création d'un guide communal de l'écoconstruction qui devra être suivi pour tous les futurs projets de construction de la commune; la promotion de projets de jardinage communautaire, les jardins ouvriers et la culture urbaine de fruits et légumes, en renonçant aux pesticides et avec la participation active des citoyennes et citoyens. Bref, il faut davantage développer des espaces verts.

## **Le développement de l'espace public et l'urbanisation intelligente signifie.....**

pas de privatisation de l'espace public; fusionner les zones d'habitation avec des espaces commerciaux, des espaces de communication et de loisirs pour toutes et tous. La planification du développement doit s'inscrire dans un cadre régional transfrontalier.

### **Démocratie**

La participation de tous les citoyens vivant dans notre commune aux décisions sociales est la condition de base pour le bon fonctionnement d'une communauté. Pour déi Lénk Péiteng, il s'agit de donner une forme très concrète à cette participation démocratique et de la mettre en œuvre à tous les niveaux. Le projet JUFA à Rodange est un exemple comment il ne faut pas faire. La participation citoyenne et la transparence dans ce dossier sont absolument insatisfaisante.

### **Rendre la politique communale plus transparente par...**

la mise à disposition au public du rapport analytique des réunions du conseil communal ou le rapport intégral dans les meilleurs délais, avec une traduction au moins en français. Les avis ou recommandations des commissions sur les projets à venir de la commune doivent être pris en compte et appliqués autant que possible par le collègue échevinal.

### **Promouvoir l'égalité des chances dans notre commune**

La démocratie est impensable sans égalité des chances. La lutte pour l'égalité des droits pour tous joue également un rôle décisif au niveau communal. Une commission consultative à l'égalité est insuffisante. Il faut aller beaucoup plus loin; par exemple par l'instauration d'un bureau de l'égalité au niveau communal ou au niveau régional. La communauté LGBTQI+ doit se retrouver impérativement dans cette nouvelle instance.

### **Intégration...**

déi Lénk veut créer un "Forum de la Citoyenneté", où les besoins sont analysés et les plans d'action établis, Le soutien ciblé d'associations et d'organisations dans le développement de projets interculturels et le développement et la promotion du travail socioculturel communautaire; Le développement et l'extension d'un plan communal pour l'inclusion sociale et le vivre ensemble transversal. L'accès sans barrières pour toutes et tous partout doit être une priorité. Donc aussi les installations publiques, accès, trottoirs et passages ainsi que les cabinets de médecins ou kinésithérapeutes accessible pour toutes et tous sans barrières.

### **Non à la privatisation...**

les services communaux doivent être étendus, gérés de manière transparente et avec la participation des utilisateurs. Ceci implique la remunicipalisation des services publics privatisés. Dans ce même contexte déi Lénk exige que notre commune renonce aux Private- Public Partnership. Le patrimoine immobilier communal doit être préservé et développé.

### **Politique sociale dans notre commune**

Notre commune doit assumer son rôle dans le développement social, qui ne peut se réduire à une politique plus ou moins caritative et paternaliste. Elle ne peut se décharger de cette responsabilité ni sur les offices sociaux, ni sur l'unique intervention de l'Etat ou la bonne volonté des acteurs privés. Dans ce contexte nous réitérons notre revendication en matière de protection de femmes et enfants victimes de violences: Il est urgent qu'une structure intercommunale afin de secourir les victimes de violences, essentiellement domestique, voit le jour.

## **Un logement abordable et décent pour tous!**

La pénurie de logements au Luxembourg est dramatique. Il manque des logements abordables dont le besoin est urgent. Il ne s'agit pas seulement de gérer la pauvreté existante, mais de mettre en place une politique sociale active qui mise sur des logements abordables pour tous. Notre commune doit s'engager à mettre à disposition au moins 10% de l'ensemble du parc de logements sous forme de logements locatifs publics d'ici 2030. Notre commune a vendue la friche Eucosider en 2016 à l'état. La société d'habitation à bon marché devrait y construire des logements. Mais jusqu'à ce jour rien ne se passe. Pourquoi? Il est urgent que notre commune développe une vraie vision à long terme en matière d'urbanisation. En outre notre commune devrait établir un registre des bâtiments non occupés sur tout le territoire de la commune. La spéculation sur des terrains non bâtis et des immeubles non occupé doit s'arrêter. Dans ce même contexte, déi Lénk revendique la création de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite et une subvention de loyer communale.

## **De la crèche à l'apprentissage tout au long de la vie**

Le système éducatif luxembourgeois accentue les différences sociales, en particulier chez les enfants issus de l'immigration. Notre Commune doit introduire ou développer systématiquement des écoles inclusives à plein temps (Gesamtschule), des structures d'accueil adaptées aux enfants, des offres préscolaires et des crèches avec le personnel socio-éducatif correspondant. Le projet « An Eigent » en est un exemple, pourtant il ne faut pas s'arrêter là. Au delà il faut renforcer les investissements dans des entités scolaires de qualité, c'est à dire les écoles, y compris les maisons relais et les crèches. Notre commune devrait établir un plan d'investissements étalé sur 10 à 20 ans en fonction de la croissance de la population. En outre, déi Lénk se prononce en faveur de la création d'une « Waldschoul » ainsi qu'une « Waldcrèche »

## **Participation de toutes et tous à la communauté**

Associer les enfants et les jeunes à tous les projets qui les entourent comme l'école, la gestion des espaces publics, les foyers scolaires etc. ; ils peuvent participer dans les domaines où ils sont spécialistes. Pour ceci, des formes de participation variées peuvent être choisies selon le contexte communal. Des compétences propres et des moyens financiers doivent toujours y être prévus pour assurer un réel renforcement de par exemple le Kannerbüro, le Conseil communal des enfants, le Conseil communal des jeunes, les groupes de jeunes autogérés. Cette liste n'est pas exhaustive

## **Lutte contre la pauvreté et l'exclusion par,**

Une politique locale de l'emploi qui ne se limite pas aux CIGL, créant très peu d'emplois fixes, mais qui s'étend au soutien (financier, marchés publics, mise à disposition de main d'œuvre et de formation, expertise, etc.) de l'économie sociale et solidaire coopérative et non lucrative sous forme de maraîchage et de vente, d'épiceries solidaires, de prestations artisanales et de services. Cette liste n'est non plus exhaustive.

Notre commune doit se prémunir des déserts médicaux suite au manque de médecins généralistes attendu dans les années à venir, en prévoyant des infrastructures collectives pour cabinets médicaux et paramédicaux dans des bâtiments publics. Notre commune doit promouvoir activement la participation collective des personnes aux orientations et aux décisions de politique sociale qui les concernent. Selon nos recherches, la commune n'attribue plus une allocation de vie chère communale aux bénéficiaires de l'allocation de vie chère étatique. Un vrai scandale!

### **Conditions de travail**

Notre commune doit maintenir et créer davantage d'emplois qualifiés, sûrs, durables et inclusifs et élargir le service public. Notre commune devrait jouer un rôle de pionnier en matière de réduction de temps de travail sans perte de salaire. Non à la sous-traitance de personnel communal à des entreprises privées. Les communes doivent proposer aux personnes qu'elles engagent sous conditions de Revis ou d'allocations de chômage une formation continue, dans le domaine dans lequel elles travaillent, et leur ouvrir la perspective d'un emploi fixe. La commune doit dans tous les cas recourir aux contrats de travail à temps plein que, comme elle le pratique aujourd'hui, des contrats de travail à temps partiel.

### **Une politique culturel et participative**

Une politique culturelle progressiste vise à encourager la créativité, enseigne la reconnaissance et le respect de l'autre, crée et renforce la conscience de sa propre histoire. À la simple consommation des arts et de la culture, préférer la participation active, en initiant et promouvant des projets culturels participatifs pour les citoyens et des projets inclusifs, faire de la participation et de l'inclusion un des critères pour un soutien financier des projets et structures culturels.

### **Plus de sécurité grâce à un système social qui fonctionne!**

Il s'agit de répondre au droit légitime à la sécurité des citoyennes. Toutefois, la "sécurité" ne peut en aucun cas aller de pair avec une restriction des droits des citoyens. Pour déi Lénk, la "sécurité" est donc avant tout le résultat d'un tissu social qui fonctionne, qui comprend les aspects les plus divers et qui constitue la base de l'épanouissement individuel. En outre, une mise en place d'un réseau de "travailleurs de rue" (streetworkers) ayant pour objectif un travail social de proximité et préventif auprès des jeunes est une urgence. Créer un conseil local de prévention et de gestion des conflits avec la participation des citoyens. Veiller à un éclairage public adéquat et à l'animation de l'espace public. Créer des structures d'accueil décentralisées pour les personnes dépendantes.

